



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Le Gouverneur

AVIS N°001 - 02 - 2023 RELATIF À LA REPRISE DES ADJUDICATIONS À TAUX VARIABLES SUR LES GUICHETS D'APPEL D'OFFRES HEBDOMADAIRE ET MENSUEL DE LA BCEAO

Dans le cadre de la normalisation de sa politique monétaire, la Banque Centrale a décidé de revenir à des adjudications à taux variables sur ses guichets d'appel d'offres hebdomadaire et mensuel.

Le guichet de relance, le guichet de soutien et de résilience, le guichet de prêt marginal, le guichet des avances intra-journalières et le guichet spécial de refinancement conservent leur mode de fonctionnement actuel.

Cette décision prend effet à compter du vendredi 10 février 2023.

Fait à Dakar, le **07 FEV. 2023**

Jean-Claude Kassi BROU